

## Les bailleurs demandent au Burundi des "concertations" avec les ONG étrangères

@rib News, 18/10/2018 &ndash; Source aFP Les principaux bailleurs de fonds du Burundi ont appelé son gouvernement à des "concertations" avec les ONG internationales pour clarifier certains aspects de la nouvelle loi contrôlant strictement leurs opérations.

Les activités des ONG étrangères sont suspendues depuis le 1er octobre, jusqu'à ce qu'elles se mettent en conformité avec cette loi prévoyant notamment un strict contrôle de leurs finances, des frais administratifs et des quotas ethniques (l'emploi de 60% de Hutu et de 40% de Tutsi, comme dans l'administration). "Les partenaires prennent note de la démarche entreprise par certaines ONGE (Organisations non gouvernementales étrangères) en vue d'obtenir des clarifications sur certains aspects de la loi" promulguée en janvier 2017, écrivent ces bailleurs dans un communiqué commun. Ils appellent à des "concertations engagées pour clarifier les questions des ONGE concernant l'application de la loi". Ce texte est signé par des représentants et ambassadeurs des Nations unies, du Canada, des États-Unis, du Japon, de Suisse, de l'Union européenne et de ses états membres. Ces donateurs se sont résolus à publier ce communiqué après avoir échoué à rencontrer le ministre burundais de l'Intérieur, a indiqué à l'AFP une source onusienne. "Ce communiqué est un signal politique très fort envoyé au gouvernement, car c'est la première fois que tous les principaux bailleurs de fonds du Burundi se mettent ensemble pour lui dire: +Attention, votre décision va entraîner de graves conséquences pour la population burundaise+", a ajouté cette source. Seules six ONGE, presque toutes américaines, sur les quelque 130 qui œuvrent au Burundi, ont déjà déposé leur dossier au ministère de l'Intérieur. Deux, World Vision et World Relief, ont eu l'autorisation de reprendre leurs activités, selon une source au sein de ce ministère. Les partenaires internationaux du Burundi ont rappelé qu'une "partie importante" de leur aide passe par ces ONGE, dans l'un des pays les plus pauvres au monde et, qui plus est, sous le coup de sanctions de l'UE, son principal bailleur multilatéral. Entre 60 et 80% de l'aide allouée au Burundi passe par ces organisations, selon une source diplomatique à Bujumbura. Le Burundi est en crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé. Sa réélection en juillet de la même année a déclenché une crise qui a fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes. Ces violences ont poussé la Cour pénale internationale (CPI) à ouvrir une enquête.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});